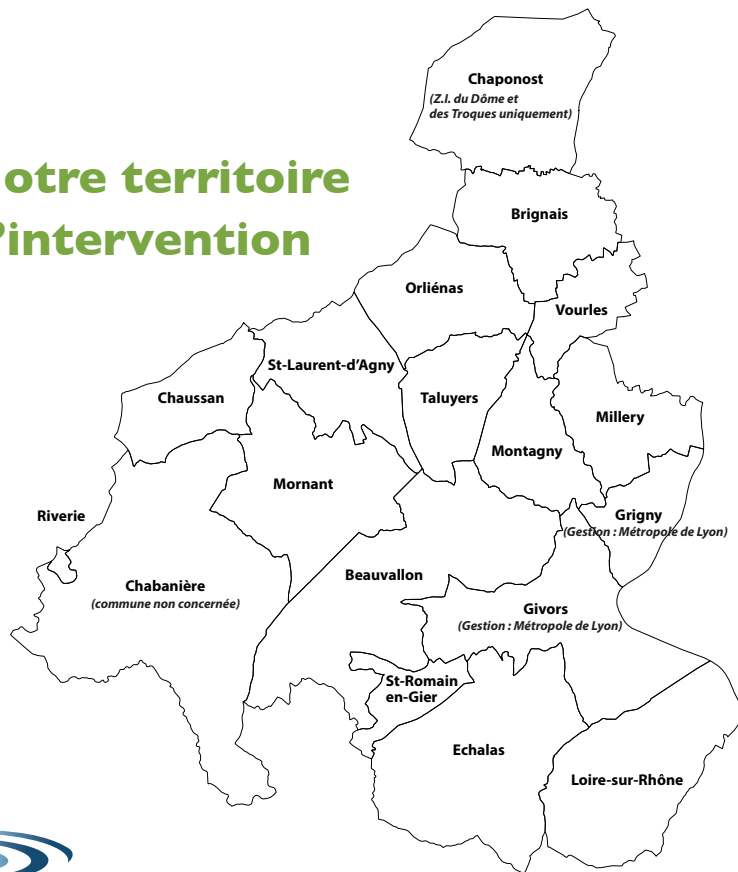


Notre territoire d'intervention



Syndicat mixte pour la Station d'Épuration de Givors

📍 262, rue Barthélemy Thimonnier 69530 Brignais

☎ 04 72 31 90 73

✉ syseg@syseg.eu

🌐 syseg.fr

Votre contact :

Valentin DEVILLE

Chargé de mission de la stratégie eaux pluviales

☎ 04 72 31 38 16 / 07 57 46 83 34

✉ vdeville@syseg.eu



Document réalisé avec le soutien
de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

DÉVELOPPER
**UNE DÉMARCHE
ENVIRONNEMENTALE**

EMBELLIR
**VOTRE
CADRE DE VIE**

LUTTER CONTRE
**LA CHALEUR,
LA POLLUTION
ET LE STRESS**

LES
INFILTRÉS

Lancez-vous dans un projet vertueux
de gestion des eaux pluviales

Avec le SYSEG, l'infiltration des eaux pluviales, **ce n'est pas du cinéma**



Infiltrer vos eaux pluviales à la parcelle avec des aménagements végétalisés C'EST TOUT BÉNEF.

La gestion de vos eaux pluviales
représente une belle opportunité pour :

- Embellir votre cadre de vie,
- Lutter contre des nuisances qui impactent votre santé et celle de vos employés :

Scanner
pour en savoir plus
sur la démarche



- la chaleur en période estivale,
 - la pollution de l'air,
 - le stress.
- Développer une démarche environnementale vertueuse :
 - retrouver un cycle naturel de l'eau,
 - recharger les nappes phréatiques en déficit,
 - protéger les milieux naturels de déversements d'eaux usées,
 - développer la biodiversité locale (faune/flore).

Quelles sont les solutions proposées ?

Le SYSEG promeut prioritairement des aménagements végétalisés pour la gestion des eaux pluviales car ceux-ci présentent, à moindre frais, de nombreux bénéfices pour le porteur de projet ainsi que des bénéfices environnementaux et sociaux. Ces aménagements peuvent être des noues, des jardins de pluie, des fosses d'arbres ou encore des toitures végétalisées.

Le SYSEG propose également des solutions se rapprochant du génie civil, telles que des surfaces artificielles perméables : chaussée poreuse, parking perméable végétalisé ou non, tranchée d'infiltration...

Le SYSEG vous accompagne gratuitement !

Seuls les projets conduisant à déconnecter les eaux pluviales du réseau d'assainissement sont concernés. Tous les projets de création ou d'extension de surfaces imperméables, bâties ou non, ne sont pas éligibles à l'aide de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.



Quelles sont les aides ?

L'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse (établissement public), est susceptible de subventionner votre projet (40 à 60 % du montant) pour :

- la réalisation des études (étude de sol et note hydraulique),
- la réalisation des travaux.

Qui sommes-nous ?

Le Syndicat mixte pour la station d'épuration de Givors (SYSEG) est un établissement public en charge de la gestion des eaux usées et des eaux pluviales sur un territoire regroupant 15 communes (Cf. carte page 4).

Vous êtes intéressés ? Ça se passe en 8 étapes :

- 1 : Vous contactez le SYSEG.
- 2 : Le SYSEG réalise un état des lieux de votre activité avec une visite de l'établissement et l'analyse de la documentation de votre système de gestion des eaux pluviales.
- 3 : Le SYSEG travaille sur un avant-projet pour vous proposer des solutions techniques pertinentes et à moindre coût.
- 4 : Sur la base de l'avant-projet fourni par le SYSEG, vous missionnez à vos frais un bureau d'études pour la réalisation d'une note hydraulique, et éventuellement d'une étude de sol, pour un projet d'infiltration de vos eaux pluviales.
- 5 : Le SYSEG accompagne au besoin le bureau d'études.
- 6 : Si votre projet est susceptible de bénéficier d'une subvention, le SYSEG vous accompagne pour réaliser les démarches administratives auprès de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.
- 7 : Le SYSEG participe au suivi du chantier pour s'assurer de la bonne réalisation des travaux.
- 8 : Profitez pleinement de votre nouvel espace de travail, fonctionnel et vertueux !